

**Assemblée Générale de la Ligue de Tennis des Hauts-de-France
du 1^{er} décembre 2018
à Artois Expo à Saint-Laurent-Blangy**

**RAPPORT DU GROUPE DE TRAVAIL TENNIS SCOLAIRE ET
UNIVERSITAIRE**

Lors de cette saison sportive 2017/2018 et en raison de la fusion des 2 Ligues, le groupe de travail tennis scolaire a dû s'adapter à une certaine réorganisation puisque Christophe Renard, auparavant salarié référent du tennis scolaire dans le versant Sud a changé de fonction pour devenir le nouveau CST du département de l'Aisne.

La commission a donc fait face à de nombreuses demandes d'aides des clubs puisqu'en cette première saison « fusionnée » cette aide initialement proposée par la Ligue des Flandres a été élargie aux 5 départements.

Force est de constater que le tennis scolaire connaît un franc succès dans les Hauts de-France. Et nous pouvons vous en féliciter, vous les clubs, mais aussi vos enseignants et les partenariats qui existent entre les différents acteurs de ces actions : club, inspection académique, conseillers pédagogiques, école, enseignants, municipalité, etc.

La nouvelle année sportive 2019, qui commence le 1^{er} septembre au lieu du 1^{er} octobre les années précédentes, va nous obliger à être un peu plus drastiques en terme de budget, mais aussi en terme de suivi de l'impact du tennis scolaire sur le nombre de licenciés jeunes qui sont inscrits dans les clubs.

Le club se place au centre du dispositif tennis scolaire, et ce canal d'entrée est un atout non négligeable pour faire découvrir le tennis aux enfants, et pour les faire jouer tout en s'amusant.

Je vous invite donc à poursuivre vos actions et à les développer encore davantage, pour que le tennis connaisse un nouvel essor dans notre Ligue et que les enfants retrouvent le chemin de nos courts.

Je vous souhaite à toutes et tous une belle et excellente année sportive.

**Carole Leclerc
Président du groupe Tennis Scolaire
et Universitaire**